RDT 5ème programme-cadre 1998-2002: préservation de l'écosystème. Programme spécifique Euratom

1998/0187(CNS) - 25/01/1999 - Acte final

OBJECTIF: arrêter un programme spécifique (Euratom) de recherche et d'enseignement dans le domaine de l'énergie nucléaire (1998-2002). MESURE DE LA COMMUNAUTE: décision 1999/175/Euratom. CONTENU: l'objectif du programme est de contribuer à exploiter toutes les potentialités de l'énergie nucléaire, d'une part en rendant les technologies actuelles encore plus sûres et plus économiques, et d'autre part en explorant de nouveaux concepts prometteurs. Conformément au 5ème programme-cadre de l'Euratom, le montant estimé nécessaire pour l'exécution du programme spécifique s'élève à 979 millions d'euros (238,2 millions d'euros pour la période 1998-1999 et 740,8 millions d'euros pour la période 2000-2002). Répartition indicative (en millions d'euros): a) actions-clés: - fusion thermonucléaire contrôlée: 788 - fission nucléaire: 142 b) activités de recherche et de développement technologiques de nature générique: 39 c) soutien aux infrastructures de recherche: 10.